

## Informations de base

**2023/0211(COD)**

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)  
Règlement

Fourniture de services en euros numériques par des prestataires de services de paiement établis dans des États membres dont la monnaie n'est pas l'euro

Modification Règlement 2021/1230 [2020/0145\(COD\)](#)

### Subject

2.50.04 Banques et crédit

2.50.04.02 Monnaie et paiements électroniques, virements transfrontaliers

4.60.08 Sécurité des produits et des services, responsabilité du fait du produit

### Priorités législatives

[Déclaration commune 2023-24](#)

En attente de la décision de la commission parlementaire

## Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	